

Communiqué

Gaz et chauffage à distance

Adaptation des tarifs en 2019

Les Services industriels de Lausanne proposent deux solutions permettant de chauffer son logement en émettant moins de CO₂ : le gaz naturel et le chauffage à distance. Afin de poursuivre leur développement, les tarifs doivent être légèrement augmentés au 1^{er} janvier 2019.

Chauffage à distance

Le réseau lausannois de chauffage à distance, long de 123,7 km, approvisionne plus de 1'360 consommateurs (bâtiments ou maisons individuelles) au moyen de quatre chaufferies (Pierre-de-Plan, Bossons, Malley, Vidy) et des usines de TRIDEL et de la STEP.

Chaque année, pour répondre à la demande, les volumes de chaleur distribués augmentent d'environ 2%. Afin de garantir la sécurité d'approvisionnement, des investissements importants dans de nouvelles installations de production devront être réalisés. Pour y faire face, les SiL se voient dans l'obligation d'augmenter leurs tarifs de 0,15 ct/kWh dès le 1^{er} janvier 2019. Pour une villa consommant 30'000 kWh/an, cette augmentation représente une hausse annuelle d'environ 50 francs (TTC). A noter que la dernière adaptation des tarifs du chauffage à distance remonte à 2014.

Toutefois, le chauffage à distance lausannois reste une solution économiquement très favorable. De plus, ce système se révèle particulièrement éco-responsable, car il permet de remplacer les cheminées individuelles par une chaufferie centralisée et d'améliorer ainsi la qualité de l'air en ville. Par ailleurs, il valorise l'énergie produite par l'incinération des déchets ménagers, bois ou boues d'épuration.

Gaz naturel

Quatrième distributeur de gaz naturel de Suisse, les SiL fournissent directement les ménages et entreprises de 38 communes autour de Lausanne. Le réseau géré par les SiL s'étend de Lutry à Gland sur une longueur de plus de 752 km.

En raison de la hausse des prix du gaz sur les marchés internationaux, les tarifs des SiL augmenteront de 0,22 ct/kWh dès le 1^{er} janvier 2019, soit 3,2% en moyenne. Cette augmentation touche les tarifs qui approvisionnent les clients pour du chauffage (logement individuel ou collectif), des processus (cuisine industrielle, PME) et le tarif des grandes entreprises. Pour une villa consommant 30'000 kWh/an, cette hausse représente environ 65 francs par an.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**
- **Marc-Antoine Surer, chef du service commercial, tél 021 315 81 10**

Lausanne, le 13 décembre 2018